POLITIQUE REGIONALE

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Le Congrès de la Fédération du Nord

IL SE PRONONCE CONTRE TOUTE PARTICIPATION MINISTÉRIELLE ET RÉCLAME L'ANNULATION DE L'ÉLECTION DES PROFITEURS DES MANŒUVRES MALHONNÊTES DU 11 MAI.

La Fédération socialiste du Nord a tenu jeudi, salle de l'Union de Lille, un important Congrès, au cours duquel fut examiné l'ordre du jour du Congrès National, qui doit se réunir dimanche matin et où retentirent quelques échos des manœuvres qui faussèrent les opérations électorales du 11 mai.

BONDUES, de la section de Lille, préside.

La participation ministérielle

DISCOURS DE LEBAS

A dix heures, Bondues déclare le Congrès ouvert. La première question à l'ordre du jour est celle même, qui figure en tête du Congrès National : La situation politique et la participation socialiste au ministère.

En un admirable discours, fortement documenté et d'une haute pensée socialiste, Lebas expose la situation créée par la grande victoire socialiste et démocratique du 11 mai.

L'orateur en souligne le caractère.

A l'heure présente, dit-il, une grande œuvre de réforme et de paix sollicite le Parlement.

Lebas pense que le concours du groupe socialiste sera d'autant plus efficace que les élus se tiendront en dehors de toute participation au gouvernement.

Le groupe n'aura d'ailleurs pas seulement à mener une action parlementaire féconde. Il devra encore poursuivre une propagande active dans le pays.

Et cette propagande se trouverait contrariée, gênée par un partage du pouvoir, qui absorberait une part trop large des préoccupations des parlementaires.

Cette action de propagande s'impose d'autant plus à l'heure présente qu'il convient de mettre en harmonie la puissance du groupe parlementaire avec celle du parti.

Enfin, il y a lieu de tenir compte de la division malheureuse entre travailleurs.

Le parti communiste se servirait de cette participation pour une propagande démagogique. Il convient de ne pas offrir à ce parti l'occasion de calomnies nouvelles.

En une allocution vibrante, LEBAS fait appel aux délégués pour que la Fédération se présente unie devant la France socialiste. La décision, prise par la Fédération du Nord, aura une influence grande sur le prochain Congrès.

Lebas compte que le Nord socialiste restera fidèle à sa vieille tradition.

Son discours est longuement acclamé et après quelques observations présentées par plusieurs délégués — notamment par Inghels qui est salué d'applaudissements par tous les délégués — le Congrès adopte à l'unanimité la motion suivante que Lebas présente au nom de la Commission administrative de la Fédération.

LA MOTION ADOPTÉE

La Fédération du Nord réunie en Congrès enregistre avec joie les magnifiques résultats obtenus par le parti socialiste le 11 mai dernier.

C'est en se plaçant sur ce terrain même du Congrès de Marseille et armé de son programme propre que le Parti socialiste est allé à la bataille, et aujourd'hui, il a le droit de dire qu'il fut la plus grande force, qui balaya du pouvoir la réaction incarnée dans le Bloc National.

La journée du 11 mai a créé une situation politique nouvelle qui oblige le Parti à fixer l'attitude qu'il aura à la Chambre et dans le Pays en ayant toujours le double souci de servir les intérêts des travailleurs et la cause de la Paix.

La Fédération du Nord constate que si la représentation socialiste à la Chambre est doublée, le parti qui a le plus fort groupe est le parti radical et elle est d'avis que c'est à lui que le pouvoir — tout le pouvoir — doit revenir.

C'est dire qu'elle se prononce nettement dans les circonstances présentes, contre le partage du pouvoir entre le parti radical et le parti socialiste. partage qui serait nuisible à l'œuvre essentielle et urgente de propagande et d'organisation de la classe ouvrière sans laquelle tous les succès électoraux sont éphémères ; partage qui dans l'état de division actuel des forces ouvrières françaises serait exploité par le parti dit « communiste » pour aggraver, pour rendre plus meurtrières encore les luttes entre les travailleurs.

Mais si le Parti socialiste, placé devant le gouvernement radical, entend conserver toute sa liberté d'action, toute son indépendance il déclare qu'il le soutiendra sans défaillance dans la poursuite des buts qu'un gouvernement fermement républicain, doit se donner, savoir — à l'extérieur, la restauration économique de l'Europe et par là même les justes réparations dues à la France par l'Allemagne, l'organisation de la paix entre les nations ; — à l'intérieur, la mesure humaine de l'amnistie, qui doit entraîner celle de la réintégration des cheminots et fonctionnaires révoqués, une réforme fiscale hardie, atteignant sûrement les gros revenus, la défense de la loi de huit heures et son extension à toutes les corporations, auxquelles elle doit s'appliquer, la réforme des assurances sociales, la réduction de la durée du service militaire, etc.

Si le gouvernement de demain se donne ce programme de paix et de réalisations, le Parti Socialiste pour le faire aboutir, l'assure du concours désintéressé de ses élus au Parlement.

Au cas, où le groupe socialiste estimerait, à un moment donné, que la politique nouvelle ainsi définie, et qui doit donner d'une part une sécurité internationale que les peuples n'ont jusqu'ici jamais connue, d'autre part des libertés et des droits nouveaux que les travailleurs utiliseront dans leur lutte contre le capitalisme et pour leur émancipation, lui impose le devoir de voter le budget, la Fédération du Nord demande que conformément à la déclaration commune de 1905, qui est à la base de l'Unité Socialiste française et qui dit que « même en cas de circonstances exceptionnelles, les élus ne peuvent engager le Parti sans son assentiment », le Parti, réuni au besoin en Congrès extraordinaire, soit appelé à fixer l'attitude de son groupe parlementaire.

LES MANŒUVRES FRAUDULEUSES ÉLECTORALES

Un long débat s'engage sur les fraudes électorales, qui ont pu fausser le scrutin du 11 mai.

De nombreux délégués participent à cette discussion, qui durera plus de deux heures. Nous ne citerons aucune de ces interventions de peur d'en omettre et nous ne noterons que celle d'Inghels, qui, en un discours fréquemment interrompu par les applaudissements, évoque les campagnes perfides, menées contre lui, coupable d'avoir dénoncé « le panama des régions dévastées ».

Dans un souci de salubrité politique, Inghels demande au Parti de réclamer de la Chambre l'annulation totale des élections dans le Nord.

Delannoy dépose une motion dans ce sens.

Par contre, au nom de la commission administrative de la Fédération, Valentin dépose la motion suivante, soutenue également par Lebas :

« Le Congrès est heureux de constater les progrès faits par le Parti Socialiste, dont la liste recueillit une moyenne de plus de 156.000 voix. Il remercie tous les citoyens, qui ont contribué à ce magnifique résultat et il félicite les électeurs, qui ont compris en votant pour la liste socialiste que le programme qu'elle représentait est l'expression de leurs intérêts immédiats et futurs.

Il regrette vivement la non réélection d'Inghels dont la courageuse campagne contre les gros profiteurs des dommages de guerre lui valut leur haine et l'admiration de tous les socialistes.

Il s'élève contre une application perfide d'une loi électorale suffisamment absurde qui, permettant le panachage est allée jusqu'à favoriser la fraude et même l'organiser, en autorisant le panachage imprimé.

Le Congrès décide qu'une enquête sera faite sur toutes les manœuvres électorales, sur les bulletins panachés et notamment sur les bulletins « Bloc des Gauches » et « Candidat des Sinistrés ».

La Commission constituée à cet effet, à raison de deux membres par arrondissement et trois pour l'arrondissement de Lille devra en rechercher les auteurs.

Il fait confiance tant aux auteurs de la protestation qu'à tout le Parti pour — en accord avec le groupe socialiste parlementaire — *réclamer et obtenir l'annulation de l'élection de tous les profiteurs des manœuvres malhonnêtes et louches qui ont faussé le scrutin du 11 mai* ».

La discussion close, on procède au vote sur les motions en présence.

La motion de la Fédération, qu'on vient de lire et qui réclame « l'annulation de l'élection des profiteurs des manœuvres déloyales » recueille 216 mandats.

La motion Delannoy, qui réclame « l'annulation totale des élections dans le Nord » obtient 91 mandats.

AUTRES QUESTIONS

Lebas expose que du fait de l'élection de certains membres de la C. A. P. cet organisme devra subir quelques modifications dans sa composition.

Il informe que, dans ses dernières réunions, la commission administrative a envisagé que soit confié à Inghels le poste de secrétaire parlementaire.

Le Congrès le demande instamment.

Un débat a lieu également sur la presse du Parti.

LA CAMPAGNE SUR LES SCANDALES DES R. L.

Une motion de la section lilloise demande que soit poursuivie par le groupe socialiste la campagne d'Inghels sur les scandales dans les Régions Libérées. Cette motion est adoptée par acclamations.

LES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS NATIONAL

Sont délégués au Congrès National des 1er et 2 juin : les citoyens Inghels, Cartegnies, Haeckel De Brabander et Cannone.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Sont désignés pour faire partie de la commission d'enquête sur les manœuvres électorales :

Dunkerque : Liart et Dejaegher.
Hazebrouck : Platel et Vanderschooten.
Lille : Devernay, Bracq et Mazinghe.
Douai : Husson et L'Heveder.
Cambrai : Dégremont et Bracq.
Valenciennes : Cérézo et Pasquier.
Avesnes : Delmarle et Cappe.

A six heures, après que Bondues a remercié les congressistes sur la bonne tenue des débats, le Congrès est levé.

Le Congrès de la Fédération du Pas-de-Calais, à Béthune

LA PARTICIPATION MINISTÉRIELLE IMMÉDIATE EST REPOUSSÉE PAR 77 CONTRE 72 MANDATS

La Fédération Socialiste du Pas-de-Calais s'est réunie en Congrès extraordinaire hier 29 mai, salle Copin-Chevalier, Boulevard Frédéric Degeorges, à Béthune.

Presque toutes les sections étaient représentées. On peut évaluer le nombre des délégués à 150. Les citoyens BASLY, CADOT, MAES, EVRARD, BERNARD, FERRAND, députés du Pas-de-Calais, et Georges Richard, député du Loir-et-Cher, étaient présents, ainsi que de nombreux militants.

La séance s'ouvrit à 10 heures, sous la présidence du citoyen Basly, député-maire de Lens, avec, comme assesseurs, les citoyens Cadot, député, maire de Bruay-en-Artois et Maës, secrétaire général du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais.

Aussitôt, après quelques brèves interventions concernant l'élection des membres de la Commission exécutive du parti, on aborda l'ordre du jour et particulièrement la question de la participation des élus aux fêtes et cérémonies auxquelles sont également convités et participent des représentants officiels du gouvernement.

Une discussion animée s'engage et après un échange de vues, il est décidé de rapporter à ce sujet la décision prise antérieurement qui interdisait toute participation, et ce toutefois tant que le gouvernement s'appuiera sur une majorité de gauche composée des socialistes.

On attaque ensuite la question la plus intéressante du Congrès : la politique du Parti et la participation effective des élus dans le ministère.

De nombreux orateurs font entendre divers sons de cloches ; les uns appuyant la thèse de la participation, les autres s'opposant franchement à toute participation ministérielle, limitant l'action du Parti à un appui au gouvernement quand il s'agira de réaliser le programme commun des réformes.

Deux motions sont en présence : la première résumant toute l'action future du Parti et repoussant la collaboration ministérielle immédiate, la soumettant aux nécessités possibles de situations exceptionnelles à l'avenir, présentée par Raoul Evrard ; la deuxième motion favorable au partage immédiat des portefeuilles ministériels, résumant les opinions défendues par Dumoulin et Richard et présentée par ce dernier.

Après le recensement des votes, la motion Evrard obtient 77 mandats contre 72 à la proposition Richard. La Fédération du Pas-de-Calais disposant de 164 mandats au Congrès National 85 iront aux adversaires de la participation ministérielle et 79 aux partisans.

On désigne ensuite les délégués au Congrès National qui se tient dimanche 1er juin à Paris. Ce sont, outre les élus : pour la tendance antiministérielle, les citoyens Havenne Georges, Vignon Edmond et Bidoux Marcel ; pour la tendance ministérialiste, Joseph Wéry et Dumoulin.

Le citoyen Vignon donne enfin le résultat des votes sur le renouvellement des membres de la Commission exécutive composée de vingt-et-un membres. Arrivent en tête, avec 141 voix, Marcel Delbecque et Voltaire Cadot.

L'ordre du jour étant épuisé le citoyen Basly lève la séance, et les congressistes se séparent en commentant les votes qui ont été émis, échangeant des observations animées sur les futures directives du Parti qui sortiront des assises nationales.

J.-B. C.

XVIe Congrès des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

La Fête Fédérale à Dunkerque-Malo

Le comité d'organisation des grandes réjouissances qui seront données à l'occasion du 16me Congrès des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais met tout en œuvre pour que cette manifestation d'artistes musiciens laisse le meilleur souvenir. Les derniers préparatifs sont établis avec les différents groupes artistiques qui prêteront leur concours, tels que la Musique du 1er Régiment des Guides Royaux de Bruxelles, la Musique des Equipages de la Flotte de Brest, le Cercle Philhanthropique « Le Soutien » de Saint-Gilles-Bruxelles et les chœurs harmonies d'excellence des grandes villes du département du Nord, pour la réussite complète de ce Congrès qui obtiendra comme chaque année, un succès bien légitime. Nul doute que ce succès sera encore plus grand en 1924 étant donné le précieux concours qu'apportent les municipalités de Dunkerque et de Malo-les-Bains.

En dehors des solennités musicales qui prennent une large part dans le programme, le cortège flamand dit défilé des étendards, promet un succès sans précédent, tous les jours de nombreuses adhésions parviennent à la mairie de Dunkerque, siège du Comité d'organisation. L'on sait que ce dernier a prolongé le délai d'inscription jusqu'au 31 mai. Nous ne saurions trop engager les sociétés à y faire participer leur porte-drapeau qui, tout en encourrant la chance de gagner une prime, et, celles-ci sont nombreuses, a l'avantage de se voir rembourser ses frais de voyage.

Le Festival Permanent qui se continuera jusque fin septembre aura également sa part de succès en raison des nombreuses adhésions parvenues jusqu'à ce jour.

Toute demande de renseignement doit être adressée à M. Albert Bossaert, adjoint au maire, président du Comité d'organisation, à la mairie de Dunkerque.

Congrès des Sociétés Industrielles de France

On publie le programme général du Congrès des Sociétés Industrielles de France qui aura lieu à Lille. En voici un exposé :

Jeudi 12 juin, matinée. — Salle de la Société industrielle du Nord, rue de l'Hôpital Militaire, 116, à Lille : 8 heures : Délivrance des cartes aux Congressistes ; 9 heures : Séance d'ouverture. — Groupe A. — 9 heures 45 : séance des comités (salles du Palais de la Bourse et de la Société Industrielle). — Groupe B : 9 heures 45, visite de la Ville de Lille. — Groupes A et B : 11 h. 30 : réception des Congressistes à la Préfecture.

Après-midi : Groupe A : 14 heures : séances des Comités (mêmes salles que pour les séances du matin. — Groupe B. — 15 heures visite au Musée de Lille. — 19 h. 30 : Banquet (salle de la Société Industrielle). Droit d'inscription : 30 francs (Tenue de soirée).

Vendredi 13 juin. — Visite aux Mines de Lens. — Groupes A et B. — La direction des Mines de Lens a poussé l'amabilité jusqu'à nous laisser amener 300 congressistes. 7 heures 45 : départ de Lille par train spécial (rendez-vous à 7 h. 30 devant le bureau du chef de gare ; prix de l'excursion : 15 francs). — 8 h. 30 : Arrivée à Pont-à-Vendin. — 9 heures arrivée au puits numéro 11.

Groupe A. — 9 h. 15 : Conférence de M. Cuvelette, administrateur directeur général de la Société des Mines de Lens. 10 h. 30 : visite de la fosse numéro 11 ; 11 h. 30 : visite de la cité ouvrière, des écoles et des œuvres sociales.

Groupe B. — 9 heures : visite du fond de la mine par groupes de 12 personnes, fosses numéro 14, 8 et 11 (50 personnes au maximum) ; arrêt du train spécial en cours de route, aux fosses 8, 12 et 14.

Groupes A et B. — 12 heures : Préau de la fosses numéro 11 : banquet offert par la Société des Mines de Lens. 13 h. 30 : Départ en chemin de fer de la fosse numéro 11. — h. visite de la Centrale Electrique et des fours à coke de Pont-à-Vendin. — 15 h. 30 : Départ de Pont-à-Vendin pour Lille par train spécial. — 16 h. 15 : Arrivée en gare de Lille.

Visites industrielles de Lille (projetées). Pour les personnes ne participant pas au voyage de Lens. — Groupe C. — 8 heures : visite des Etablissements Kuhlmann à Loos.

Groupe D. — h. 30 : visite des Ateliers de Fives-Lille (60 Congressistes.

Pour tous les Congressistes 16 h. 30 : réception à la Chambre de Commerce de Lille. Visite du Palais de la Bourse. — 20 h. 30 : Soirée de gala à Lille, offerte par la Société Industrielle du Nord à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation (tenue de soirée).

Samedi 14 juin. — Visites industrielles à Roubaix et à Tourcoing : 20 congressistes par groupe. 8 h. 30 : Départ de Lille en tramways spéciaux. — (Embarcadère près du Théâtre).

Groupes A. — 9 h. 15 : 1. Etablissements Amédée Prouvost (peignage de laines à Roubaix ; 2. Société la Lainière (filature de laine peignée), à Roubaix.

Groupe B. — 9 heures 15 : 1. Etablissements François Masurel (filature et teinture de laine peignée) à Tourcoing ; 2. Etablissements Mathon et Dubrulle (tissage et teinture), à Tourcoing ; 2. Etablissements Vanoutryve (tissage d'ameublement) à Roubaix.

Visites industrielles à Lille. — Groupe D. — Œuvres sociales des Etablissements Julien Thirtiez (filature de coton) à Loos-lez-Lille. — Groupe E. 9 heures : Filature de lin : Etablissements Louis Nicolle à Lomme ; 11 heures, Institut Catholique des Arts et Métiers, rue Auber à Lille. — Groupes F. — 9 heures : Ateliers de construction Dujardin et Compagnie à Lille. — Groupe G. Energie Electrique du Nord de la France à Comines. Départ de Lille à 8 h. 25 arrivée à Comines à 9 h. 11. Coût de l'excursion : 10 francs. — Groupe H., 9 heures : visite des Monuments anciens et des églises de Lille.

Pour tous les Congressistes : à 12 h. 30 : Banquet au cercle de l'Industrie, Grande Rue à Roubaix. — Prix d'inscription : 30 francs.

Groupe A. — 14 heures : 1. Ecole Nationale supérieure des Arts et Industries Textiles à Roubaix ; 2. Institut technique roubaisien. — Groupe B. — 14 heures : 1. Ecole Industrielle de Tourcoing (apprentissage) ; 2. Centre de rééducation de Tourcoing (mutilés). — Groupe C. — 14 heures : 1. Institut Industriel du Nord rue Jeanne d'Arc à Lille ; 2. Ecole Nationale des Arts et Métiers et cours de Monteurs électriciens, boulevard Louis XIV, à Lille ; 3. Institut Pasteur, boulevard Louis XIV à Lille. — Groupe D. — 14 heures 30 : Musée de Lille. — Pour tous les Congressistes à 17 heures : Séance plénière de clôture, dans l'hôtel de la Société Industrielle de Lille.

Dimanche 15 juin. — Visite à Dunkerque (subordonnée au nombre d'inscriptions). — 7 h. 5e : Départ de Lille, gare du Nord. Voitures spéciales. Prix d'aller 1re classe 27 fr. ; 2e classe 17 fr. 70. — Aller et retour 1re classe 40 fr. 40 ; 2e classe 28 fr. 20. — 9 h. 30 : Arrivée à Dunkerque. Visite du Port sur un remorqueur de la Chambre de Commerce. Déjeuner à Malo-les-Bains (prix 15 fr. environ).

Après-midi. — Visite des Musées de Dunkerque. — Retour à Lille : Départ de Dunkerque 17 h. 25 ou 18 h. 20 ; Arrivée à Lille 19 h. 15 ou 20 h. 25. — Train pour Paris : Départ de Dunkerque 17 h. 25 ; Arrivée à Paris à 22 heures 20.

UN CONGRÈS DE MUTILÉS VA SE TENIR A ARRAS

Le VIIIe Congrès National de l'Union Fédérale des Associations françaises de mutilés et anciens combattants se tiendra à Arras les 8, 9 et 10 juin prochain.

Le Congrès présentera cette année, un intérêt exceptionnel, à raison de la législature qui s'ouvre. Les organisations nationales des Nations alliées y seront représentées et selon toutes vraisemblances, le titulaire du portefeuille des Pensions dans le prochain gouvernement y prendra la parole.

Un banquet clôturera le Congrès le 10 juin à midi.

ECHOS DU CONSEIL GÉNÉRAL

La situation des fonctionnaires départementaux

Lors du rapport présenté par M. Mahieu au Conseil général du Nord sur la proposition d'améliorer la situation des employés de la Préfecture et des Sous-Préfectures, l'intervention de notre ami Saint-Venant eut pour but d'obtenir l'approbation unanime du Conseil Général, sur les questions suivantes :

1. Remaniement de la loi sur les pensions, l'étendant aux ouvriers, ainsi que promesse en fut faite en séance du Sénat, par le Ministre.

2. Actives démarches en vue d'obtenir le même régime pour les fonctionnaires et ouvriers des départements et communes, y compris les cantonniers.

3. Modifications urgentes au régime de l'indemnité de zône.

4. Comme suite à ses démarches en vue de suspendre le remboursement des avances faites aux fonctionnaires, pendant la guerre, tant pour les fonctionnaires de l'Etat que pour ceux du département et des communes, le Préfet ayant déclaré avoir donné toutes instructions utiles en ce sens, depuis trois semaines, il fut convenu, d'accord avec lui, que notre ami Saint-Venant poursuivrait ses interventions, en vue d'obtenir du Ministère, la régularisation des situations, en tenant compte des allocations militaires et de réfugiés, accordées en France libre et dont n'ont pas profité les épouses en pays occupés.

Comme le fit observer notre ami Saint-Venant, comptons sur un ministre plus démocrate que M. de Lasteyrie, député du Bloc National.

A l'unanimité les judicieuses propositions de Saint-Venant furent adoptées.

MAGISTRATURE

Paris, 29. — D'après l' « Officiel », sont nommés : Juge au Tribunal de première instance de Rouen, sur sa demande, M. de Blangy, juge au tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Ragot, qui a été nommé substitut du Procureur général près la Cour d'Appel de ladite ville.

Juge au Tribunal de première instance de Lille : M. Barberet, juge d'instruction au tribunal de première instance à Blois.

Juge au Tribunal de première instance de Lille M. Emery Degrousses, juge au tribunal de première instance de La Rochelle, en remplacement de M. Foucart qui a été nommé vice-président au siège.

Substitut du Procureur de la République, près le tribunal de première instance d'Arras M. Adney Alfred-Jean-Claude-Eugène, ancien magistrat, loi du 28 avril 1919, art. 18 et décret du 29 décembre 1919, art. 12.

M. Vaury, juge suppléant, rétribué du ressort de la Cour d'Appel de Douai, est nommé sur sa demande, attaché titulaire au Ministère de la Justice.

A 60 ans, incurable depuis 12 ans, j'ai recouvré la santé, constate M. Lecomte, qui n'a trouvé la guérison qu'à l'Institut Anti-Arthritique

La plupart des rhumatisants atteints depuis longtemps désespèrent de guérir parce qu'ayant en vain essayé d'innombrables remèdes ils n'ont jamais obtenu la moindre amélioration.

Au contraire le grand nombre de ceux qui, bien que très âgés, se sont fait soigner à l'Institut Anti-Arthritique du 67 de la rue Barhélemy-Delespaul, à Lille, ont pu constater que le traitement agissait aussi bien chez les malades âgés que chez les malades beaucoup plus jeunes.

Ce traitement qui s'adresse aux rhumatismes, goutte, sciatique, arthrites, douleurs intercostales, lombagos, névralgies faciales, etc... et par lequel des muscles et des articulations affligés depuis longtemps par les rhumatismes ont pu retrouver la souplesse et la force de la jeunesse, — a l'avantage de s'appliquer aussi bien aux malades âgés et souffrant depuis longtemps qu'aux jeunes gens.

Le cas de M. Séraphin Lecomte prouve nettement que l'âge et l'ancienneté de la maladie ne sont pas un obstacle à une très rapide guérison, puisqu'il dit lui-même qu'il a recouvré la santé au bout de 4 à 5 visites à l'Institut Anti-Arthritique.

Voici la lettre que M. Séraphin Lecomte écrit à l'Institut Anti-Arthritique. L'on ne saurait donc assez conseiller aux rhumatisants d'aller pour la modique somme de 10 francs, faire examiner leurs cas à l'Institut Anti-Arthritique :

« Cher Docteur, Malgré mes SOIXANTE ANS et l'ancienneté de mes rhumatismes qui me faisaient souffrir depuis 12 ans, je puis vous confirmer aujourd'hui, en vous adressant mes remerciements les plus sincères, ma complète guérison.

J'ETAIS PRIS A LA FOIS DES BRAS, DES REINS, DES HANCHES ET DES GENOUX. Je souffrais toutes les nuits de n'avoir plus de sommeil. Je passais les nuit soit dans la chambre, soit dans la cour, à me promener tout en souffrant. Du fait de ces insomnies j'étais très accablé.

DU PREMIER COUP J'AI ÉTÉ SOULAGÉ. La première nuit après le traitement j'ai dormi. Le gros des souffrances avait disparu. Au bout de 4 à 5 visites j'avais retrouvé ma santé. JE NE POUVAIS PAS ESPÉRER MAREIL RESULTAT A MON AGE ALORS QUE JE SOUFFRAIS DEPUIS TANT D'ANNÉES. Signé : Lecomte Séraphon, cultivateur à Faumont, rue Coquet, 9 (arrondissement de Douai, Nord)

L'Institut est ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h. et de 2 h. à 5 h.

Prendre le car D, place de la Gare. 9610

La série rouge dans l'arrondissement de Valenciennes

UN ALGÉRIEN A BLESSÉ UN OUVRIER D'UN COUP DE COUTEAU A QUIÉVRECHAIN

La série rouge continue dans l'arrondissement de Valenciennes. Une querelle, qui aurait pu avoir des suites mortelles, s'est produite dans les circonstances suivantes à la verrerie Belotte, à Quiévrechain, où travaillent plusieurs Algériens.

Mercredi, vers 18 heures, plusieurs ouvriers manœuvres enlevaient de la sciure à ladite verrerie ; le travail n'allait pas assez vite et un journalier, Van den Bulke, 19 ans, en fit l'observation à l'Algérien Ali Sadouck, 22 ans.

Mécontent, celui-ci abandonna son travail et en maugréant alla se plaindre à son cousin, qui travaillait dans l'usine. Tous deux se concertèrent et Ali Sadouck prit le couteau de son cousin. Ainsi armé, il revint peu de temps après vers Van den Bulke.

Voyant le geste un tiers de Van den Bulke Van Meldert, 22 ans, s'interposa et tenta de désarmer le Sidi.

Fou de colère, l'Algérien tourna alors sa fureur contre Van Meldert et lui porta un violent coup de couteau au bras droit. L'arme pénétra de plus de trois centimètres dans les chairs et sectionna la veine radiale, provoquant une abondante hémorragie.

Le Sidi fut désarmé par des ouvriers et conduit à la caserne de gendarmerie.

Le docteur Charles, qui avait été mandé d'urgence, estime que la guérison du blessé, sauf complications, demandera un mois environ.

Ali Sadouck, interrogé, fit des aveux. Il a été conduit jeudi au Parquet, qui l'a fait écrouer après avoir subi un interrogatoire d'identité.

UN CHEMINOT VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL A ANZIN

M. Marcel Wantelet, 24 ans, conducteur à la Compagnie du Nord, effectuait une manœuvre en gare de La Longueville, lorsque, par suite d'un arrêt un peu brusque M. Wantelet tomba en bas du wagon sur lequel il était monté, il s'abattit sur le ballast et se fractura le crâne.

Le malheureux a été transporté d'urgence à l'Hôpital Civil de Maubeuge et sa famille, qui habite 7, rue Marceau, prévenue de cet accident.

LE ROI ET LA REINE D'ITALIE A CALAIS

Calais, 29. — Les Souverains italiens et leur suite arrivant de Londres et se rendant à Rome, ont débarqué à Calais-Maritime, d'un paquebot spécial qui est arrivé dans le port à 21 h. 10.

Les Souverains ont été salués à leur passage par M. Laban, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer qui a remis à la Reine, une magnifique gerbe d'œillets.

Les Souverains ont ensuite pris place dans un train spécial qui a quitté Calais à 21 heures 35.

Un conflit américano-japonais se dessine

ON PARLERAIT BIENTOT DE RUPTURES DIPLOMATIQUES

Washington, 29. — Les instructions données par Tokio à M. Hanishara, ambassadeur japonais aux Etats-Unis, l'autorisent, le cas échéant, à quitter Washington. On affirme aujourd'hui que M. Hanishara partira, au plus tard dans quinze jours, sous prétexte de congé, et qu'il ne rejoindrait pas son poste.

De son côté, l'ambassadeur américain à Tokio, M. Woods, quitterait Tokio vers le même moment, sous le prétexte que sa belle-mère, qui habite avec lui, a besoin de changer de climat, celui du Japon ne lui réussissant pas.

POUR GAGNER DU TEMPS

Washington, 29. — Le département d'Etat est resté en communication, heure par heure, avec son ambassadeur à Tokio, M. Woods, qui lui signala toutes les manifestations et protestations auxquelles la loi sur l'immigration donnait lieu ; en retour, l'ambassadeur a été prié d'assurer le gouvernement japonais que les Etats-Unis n'avaient l'intention de faire quoi que ce soit qui pût passer pour insolent ou pour injurieux à l'égard du gouvernement japonais.

Relations internationales des étudiants

LES ALLEMANDS ÉCARTÉS

Paris, 29. — Lors du dernier Congrès international des étudiants, qui se tint à Paris, il y a un mois, les représentants de la France proposèrent la reprise des relations avec les Allemands à condition que ces derniers se soumissent aux statuts de la Confédération. Ils voulaient que l'on assurât par exemple que les organisations estudiantines allemandes étaient purement corporatives et non des sociétés de propagande nationaliste.

Il fut décidé qu'une commission de neutres serait envoyée en Allemagne.

Cette commission a rendu compte de son voyage hier après-midi, à la séance du comité français. Elle a échoué dans sa mission. Les Allemands, non seulement refusent de modifier en quoi que ce soit leurs statuts, mais ils posent des conditions. Ils exigent que l'allemand soit admis comme langue officielle dans les Congrès internationaux d'étudiants et que leur admission soit votée à l'unanimité. Ils n'entendent nullement renoncer à constituer une vaste association des étudiants de race allemande comprenant les Allemands habitant les pays voisins du Reich. Dans ces conditions, on ne saurait envisager la reprise des relations avec les Allemands.

LES CUISINIERS PARISIENS VONT REPRENDRE LE TRAVAIL

Paris, 29. — Réunis rue de la Grange-aux-Belles, après avoir entendu le rapport du comité de grève, les cuisiniers ont voté à une énorme majorité, la reprise du travail pour demain matin. Les grévistes obtiennent l'augmentation des salaires et la promesse de l'application de la journée de huit heures. Les patrons ont refusé de signer le contrat de travail.

« PIVOLO » A PÉKIN

Paris, 29. — L'aviateur Pelletier d'Oisy est arrivé à Pékin.

UN AVION PIQUA DU NEZ EN PLEINE OBSCURITÉ

Verdun, 29. — Un avion de bombardement, actionné par un moteur de 300 chevaux, avait quitté l'aérodrome de Nancy, mercredi matin, pour Mourmelon. Il était piloté par le lieutenant Thumbert, accompagné du mécanicien Cuny. Au retour, vers 23 h., l'appareil survola Verdun. Les conditions atmosphériques obligèrent les aviateurs à atterrir en pleine obscurité. L'avion piqua du nez dans un jardin et culbuta. Le pilote et le mécanicien ont été projetés hors de leur carlingue. Ils n'ont eu aucun mal. L'avion est gravement endommagé.

Le « rayon de la mort »

CINQ OU SIX GOUVERNEMENTS S'Y INTÉRESSERAIENT FORTEMENT

Le « New-York Herald » écrit :

Au lieu de vendre le secret du rayon de la mort, M. Matthews a signé un accord avec les Chantiers du Rhône, concernant plusieurs autres inventions, y compris un « film parlant », qui, on l'espère, révolutionnera l'industrie du cinématographe. En compensation, il reçoit trois millions de francs comme capital de travail pour continuer les études du rayon de la mort, ainsi que d'autres idées, mais il garde le droit de vendre le rayon de la mort là, où bon lui semble.

L'associé de M. Matthews, le capitaine Molyneux Edwards, dit : « C'est un arrangement très juste qui nous permettra de dévouer le temps nécessaire à étudier d'autres propositions. Il y a maintenant cinq ou six gouvernements qui veulent acheter le rayon de la mort, ce qui indique que les autorités sont plus convaincues des possibilités de cette invention, qu'elles ne veulent l'admettre ».

L'ANGLETERRE VA CONSTRUIRE UN DIRIGEABLE GÉANT

Londres, 29. — Le gouvernement britannique a décidé la construction d'un grand dirigeable. Ce vaisseau aérien aura 5 millions de pieds cubes de capacité et ira à une rapidité de 70 milles à l'heure. Le gouvernement mettra 350.000 livres à la disposition des constructeurs. Les essais comprendront un voyage aux Indes.

Une option de rachat du dirigeable est accordée aux constructeurs contre la somme de 150.000 livres.

FEUILLETON DU 31 MAI 1924. — N° 20

La Belle des Belles

ROMAN D'AMOUR

PAR JEAN RAMEAU

— Mais non ! répondit la mère de Florentine, après une hésitation de deux secondes qui ne laissa aucune illusion au docteur.

Elle sonna et dit à la femme de chambre :

— Voulez-vous prier mademoiselle de venir ?

Florentine parut, un moment après. Elle était en peignoir ; un long et mousseux et tout blanc peignoir qui trahissait obligeamment, çà et là, quelques reliefs du joli corps. Mais ce jour-là, Sigalon ne pensait point aux frivolités ; il ne regarda qu'un pansement dont la joue gauche de la jeune fille était couvert.

Il s'avança troublé tint sa main prête pour une poignée bien affectueuse bien sincère ; mais la main de mademoiselle de Pradères ne se tendit pas.

Et dans les beaux yeux magnétiques il n'aperçut pas la bonne lueur coutumière.

— Comment va mademoiselle de Saint-Junien ? lui demanda-t-elle presque aussitôt.

Et sa voix eut un son étrange pour dire ces paroles.

Sigalon fut de nouveau déconcertancé. Il répondit :

— Mademoiselle de Saint-Junien... Mais je ne sais guère... Il y a plusieurs jours que je ne l'ai vue...

— Ah !

Cet *ah* siffla aux oreilles de Sigalon comme une balle qui passe.

I comprit qu'on se méfiait de lui dans cette maison. Peut-être s'était-on adressé à quelque autre médecin, et ce confrère avait-il blâmé violemment les pratiques de l'Académie de Beauté.

Sigalon perdit ce qui lui restait d'assurance. Puis cette question relative à mademoiselle de Saint-Junien le tourmentait spécialement. Savait-on qu'elle fût avec lui lorsqu'il avait envoyé ce médicament ? Soupçonnait-on, comme il l'avait soupçonné lui-même, ce médicament d'être nocif ?

Des idées affreuses lui bouleversaient le cerveau.

Il redemanda la permission d'examiner la joue de mademoiselle de Pradères. Il souleva un coin de la toile à pansement, et vit, près de la lèvre, une petite tumeur violacée, assez dure, presque indolente... Alors, il se souvint d'avoir observé, naguère, à l'hôpital Saint-Louis, des boutons de cet aspect qui devenaient des tubercules... Il sentit une sueur d'épouvante mouiller son front.

— Ce n'est rien ! murmura-t-il. J'espère que ce ne sera rien... Une petite inflammation... Vous avez bien mis de la pommade là-dessus ?

— Quelle pommade ?

— Celle que je vous ai envoyée en dernier lieu dans un petit pot ? Où est-il ce pot ?

Les deux femmes se consultèrent du regard.

— Tranquillisez-vous, j'en ai mis ! répondit Florentine.

— Est-ce qu'il en reste encore ?

Un silence pénible suivit cette question de Sigalon. Puis madame de Pradères répondit :

— Non ; il n'en reste plus. Nous l'avons jetée.

— Ah ! vous croyez donc...

— Il nous a semblé qu'elle ne faisait pas de bien.

Sigalon eut un léger mouvement de recul, comme si ces paroles l'avaient frappé en pleine poitrine.

Il dit :

— Soyez persuadée, madame, que je n'ai aucune raison pour vouloir du mal à mademoiselle votre fille et que, si les médicaments prescrits par moi n'ont pas produit immédiatement un bon résultat, ce n'est pas ma faute, pas ma faute du tout !... Peut-être n'avez-vous pas eu assez de patience. Dans tous les cas, puisque vous êtes inquiète, je vous prie de vous faire soigner au plus tôt, de vous adresser à un spécialiste. J'ai un de mes amis, précisément qui s'occupe...

— Inutile ! interrompit madame de Pradères d'une voix sèche. Nous avons déjà quelqu'un.

Sigalon n'avait plus qu'à prendre congé. Il le fit, le plus poliment, le plus respectueusement qu'il put.

Mais il eut la sensation bien nette que ses amabilités étaient inutiles. Madame de Pradères et sa fille le traitaient un peu comme un coupable, un criminel.

Et peut-être avait-il été criminel en effet, sans le savoir ?

— La misérable ! se dit-il, dès qu'il fut sorti, en pensant à mademoiselle de Saint-Junien. Pourquoi s'intéressait-elle tant aux